



©Pierre COLAS, architecte des Monuments Historiques - DRAC Aquitaine

Cathédrale Saint Jean-Baptiste, Aire-sur-l'Adour, Landes (40)

Détails des abat-sons du clocher de la cathédrale remplacés en 1994.

Des lames en bois, placées obliquement aux fenêtres des clochers, sont destinées à renvoyer vers le sol le son des cloches. Le dispositif peut servir également à aérer les charpentes et à protéger ce dernier des intempéries.

L'habillage des lames, quand il est présent, est souvent réalisé en feuilles de plomb ou de zinc qui demandent un entretien régulier. L'ardoise, plus résistante, est aussi utilisée.